

## COMMUNIQUE DE PRESSE

19 septembre 2022

### LANCEMENT DU PER MEESCHAERT PAR FINANCIERE MEESCHAERT ET L'UMR

Le groupe Meeschaert, acteur historique de la gestion privée et de la gestion d'actifs en France, enrichit ses solutions de placement et propose, en partenariat avec l'assureur UMR, spécialiste de l'épargne retraite, un plan d'épargne retraite multi-support, le PER Meeschaert.

#### Une solution patrimoniale haut de gamme

Destiné à une clientèle de particuliers patrimoniaux, le PER Meeschaert constitue une solution permettant d'inscrire la préparation de la retraite au cœur d'une approche patrimoniale globale.

Le Plan d'Épargne Retraite Individuel (PERIn) est devenu un incontournable de l'épargne retraite avec une forte dynamique auprès des actifs, souhaitant faire valoriser leur capital retraite, le transmettre ou encore pour protéger leurs proches.

UMR et Financière Meeschaert ont travaillé en étroite collaboration pour proposer une solution digitale, permettant non seulement de se constituer un portefeuille financier adapté à la préparation de la retraite, mais aussi un produit de structuration patrimoniale et de défiscalisation.

#### Les bénéficiaires clients du PER Meeschaert

Accessible jusqu'à 70 ans, le PER Meeschaert, fruit des expertises conjuguées de l'UMR dans l'épargne retraite individuelle et de Financière Meeschaert dans la gestion de patrimoine et l'investissement, offre ainsi :

- L'accès à 2 modes de gestion : gestion libre et gestion pilotée horizon retraite.
- L'accès, en gestion libre, aux unités de compte de la gamme Meeschaert Asset Management ainsi qu'à des supports immobiliers de type SCI, SCPI et OPCI.
- L'accès à un fonds euro performant (rendement net de frais de gestion 2021 : 1,80%)
- Un parcours d'adhésion 100% digital incluant la signature électronique.
- L'accès à un espace client en ligne.
- Des modalités de sortie souples et adaptées à toutes les situations patrimoniales.

Géré dans une enveloppe assurantielle ce PER permet donc une protection des proches avec une fiscalité successorale potentiellement avantageuse et la possibilité d'intégrer une clause bénéficiaire au contrat.

Meeschaert déploiera son PER auprès de l'ensemble de ses clients via ses agences présentes sur l'ensemble du territoire au cours des prochains jours.

*« Grâce au partenariat de longue date entre nos deux maisons et à la collaboration entre nos équipes d'experts, je me félicite aujourd'hui du lancement du PER Meeschaert. Ce produit d'épargne retraite vient enrichir notre palette de solutions d'investissement dédiée à la Retraite*

*et proposer une solution de qualité à nos clients patrimoniaux »* déclare **Maxime Vermesse, Directeur Général de Financière Meeschaert.**

*« Ce partenariat permet d'associer l'expertise de l'UMR dans la gestion de solutions retraite sur le temps long avec la qualité de conseil de Financière Meeschaert. L'UMR poursuit ainsi son développement comme acteur de l'univers patrimonial. »* précise **Nicolas Fleuriot de Montluisant, directeur du développement commercial et du marketing de l'UMR.**

\*\*\*

### **A propos de Meeschaert**

Créé en 1935, le groupe Meeschaert est un acteur historique de la gestion privée en France dont le développement s'est appuyé autour de trois activités principales : la gestion de patrimoine, le family office et la gestion d'actifs. Les encours sous gestion et supervision du groupe s'élèvent à près de 6,7 milliards d'euros à date. Le groupe est présent en France, dans les villes de Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Paris, Strasbourg et Toulouse.

Le groupe Meeschaert a été précurseur dans le développement de produits éthiques et responsables et a développé des expertises et des innovations distinctives, notamment en matière d'investissement socialement responsable (ISR) et de fonds de partage qui lui permettent de soutenir de nombreux projets philanthropiques et fondations.

Pour plus d'informations : [www.meeschaert.com](http://www.meeschaert.com)

### **À propos de l'UMR**

L'Union Mutualiste Retraite (UMR) est une union de mutuelles relevant du Code de la mutualité. Créée en 2002, elle gère le Corem, un des plus importants régimes de retraite mutualistes par point, ainsi que plusieurs plans d'épargne retraite individuelle (PERI) au positionnement grand public et patrimonial. Au 31/12/2021, l'UMR gère 11,5 milliards d'€ d'actifs\* et compte plus de 385 000 adhérents. L'UMR, investisseur institutionnel de long terme, a défini depuis 2014 une stratégie d'investisseur responsable qui consiste à prendre en compte dans la gestion des placements de l'UMR des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. À fin 2021, 90,6% du portefeuille d'actifs bénéficiait d'une notation ESG.

*\* en valeur de marché*

---

## **Contacts presse**

**Citigate Dewe Rogerson** Kristell Le Nadan/Marlène Brisset - Tél. +33 6 98 49 22 27 / +33 6 59 42 29 35  
[Kristell.lenadan@citigatedewerogerson.com](mailto:Kristell.lenadan@citigatedewerogerson.com) /  
[marlene.brisset@citigatedewerogerson.com](mailto:marlene.brisset@citigatedewerogerson.com)

**Groupe Meeschaert** Christophe Sanchez - Tél. +33 1 53 40 24 79  
[csanchez@meeschaert.com](mailto:csanchez@meeschaert.com)

**UMR** Thomas Alves-Chaintreau – Tél. +33 1 46 34 60 60  
[umrcom@wellcom.fr](mailto:umrcom@wellcom.fr)